



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **20 février 2025 à 19h00** - Date de convocation : **14 février 2025**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Marc WECKSTEIN**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, INIGO, LOCHON, MAGNAUDEIX, VAUZOU, WECKSTEIN formant la majorité des membres en exercice

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs : Mmes, MM. LE LAN-LE LUYER (pouvoir à M. MAINGUY), CARRIER (pouvoir à Mme GLEIZES), GUION (pouvoir à Mme DESCHAMPS),

**BILAN TRIENNAL ARTIFICIALISATION DES SOLS – VALIDATION RAPPORT - DL
10/2025**

Comme décidé lors du Conseil Municipal du 3 décembre 2024, Monsieur le Maire s'est rapproché des services compétents pour obtenir la régularisation relative à la consommation de 8 012 m² inscrite à tort pour la période 2020-2022. En l'absence de réponse de la part de ces services, Pascal MAINGUY propose de transmettre officiellement le rapport comportant la demande d'annulation de prise en compte de cette consommation.

Vote : Unanimité

Le Maire, Pascal MAINGUY

